

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

Thèses soutenues devant la Faculté de Médecine de Paris (février 1943)

- M. DUBAMEL (R.) (Alfort, 1923) : Contribution à l'étude de non délivrance et du renversement utérin chez les grandes Femelles domestiques
 M. GANDON (Y.) (Alfort, 1942) : Contribution à l'étude des kystes dentifères des Animaux domestiques.
 M. OUDOT (E.) (Alfort, 1942) : L'obstruction de l'œsophage chez le Chien ; traitement.
 M. ZACHA (J.) (Alfort, 1942) : Agalaxie contagieuse des petits Ruminants.

INFORMATIONS DIVERSES.

Personnes d'origine étrangère autorisées à exercer en France la médecine et la chirurgie des Animaux

- M. BOUROUNOFF (M.), exerçant à Montrevel (Ain).
 M. BRON (S.), exerçant à Grenoble (Isère).
 M. BRUGGE (A.), exerçant à Lannoy (Nord).
 M. FONTANI (G.), exerçant à Guéméné (Morbihan).
 M. IRIERNAUX (G.), exerçant à La Barre-en-Ouche (Eure).
 M. MARGULIES (L.), exerçant antérieurement à Paris.
 M. MGUEBRICHVILI (J.), exerçant à Val-André-en-Plèneuf (Côtes-du-Nord).
 M. RAISKY (M.), exerçant à Toucy (Yonne).
 M. RUPP (J.), exerçant à Arras (Pas-de-Calais).
 M. SHIRTLIFFE (Ch.), exerçant à Marchecoul (Loire-Inférieure).
 M. WALKS (W.), exerçant à Noyon (Oise).
 M. ZAHARIEFF-KOLEFF (T.), exerçant à Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn).
 M. ZEITOUN (E.), exerçant à Joinville-le-Pont (Seine).

Personnes d'origine étrangère auxquelles l'exercice de la médecine vétérinaire est interdit

- M. IVANOFF (A.), exerçant à Gimont (Gers).
 M. MALTCHEFF (P.), exerçant à Salers (Cantal).
 M. MARCOF (B.), exerçant à Lignac (Haute-Vienne).
 M. PALARIA (L.), exerçant à Paris.

BULLETIN MILITAIRE

Citation à l'ordre de la brigade

- M. TURREL (M.), vétérinaire aspirant.

NÉCROLOGIE

- M. ALLAIS (E.) (Alfort, 1889), vétérinaire à Saint-André-de-l'Eure (Eure).
 M. CLIQUET (F.), vétérinaire à Paris.
 M. FONTAN (A.) (Toulouse, 1904), vétérinaire à Châteauneuf (Charente).
 M. GRENIER (J.) (Toulouse, 1889), vétérinaire à Penne (Lot-et-Garonne).
 M. Le POUL (R.) (Alfort, 1932), docteur-vétérinaire à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine).
 M. MARANGE (V.) (Alfort, 1880), directeur honoraire des Services vétérinaires à Vézélise (M.-et-M.).
 M. MATHIEU (A.) (Alfort, 1888), vétérinaire à Chény (Yonne).
 M. RAYNAUD, vétérinaire à Clermont-Ferrand.
 M. TOUPÉ (L.) (Alfort, 1882), vétérinaire à Avranches (Manche).
 M. TRELIS (A.) (Lyon, 1900), vétérinaire à Saint-Geniès-de-Malgoires (Gard).

Génétique et stérilité

par N. KOBOZIEFF, N. A. POMRIASKINSKY-KOBOZIEFF et A. DUPONT

« On entend par *stérilité* tous les troubles qui empêchent la reproduction ou qui ont une influence néfaste sur cette reproduction » (REINHARDT). D'une façon plus précise la stérilité consiste dans l'inaptitude à la procréation ; pour le mâle, c'est l'impossibilité de féconder et, pour la femelle, l'impossibilité de concevoir. La stérilité peut provenir d'un trouble ou d'une malformation existant dès la naissance et elle est alors *congénitale*. Si elle survient au cours de la vie de l'animal, il s'agit de stérilité *acquise*. Il faut distinguer encore la stérilité *définitive* qui atteint l'animal pour toute sa vie et la stérilité *temporaire* qui n'est qu'une affection passagère due le plus souvent à une influence défavorable du milieu (surmenage, sous-alimentation) et qui cesse lorsque celle-ci disparaît.

La *frigidity* consiste dans l'absence d'excitation génésique : le reproducteur refuse d'exécuter le coït et la fécondation naturelle est impossible. Remarquons que la frigidity peut se rencontrer dans les deux sexes.

L'*impuissance* est un terme qui ne s'applique qu'au mâle ; elle consiste dans l'impossibilité d'effectuer le coït ; mais le mâle impuissant peut posséder des glandes génitales normales et la liqueur séminale nécessaire à la fécondation.

Les causes de stérilité sont multiples :

A) Agents microbiens.

Les agents microbiens sont susceptibles d'entraîner la stérilité en provoquant des lésions des gonades ou des diverses parties du tractus génital.

Parfois le germe microbien n'agit pas seul et l'infection ne se développe que sur un terrain préparé par une prédisposition héréditaire. Un bon exemple est fourni par la brucellose. Les recherches de WAGENER (1935) sur le cheptel allemand ont mis en évidence des lignées réceptives et des lignées résistantes ; d'autre part, des expériences précises réalisées aux Etats-Unis par WARWICK, GILDROW et MANRESA (1932), sur des lapins, ont montré que le caractère résistance ou réceptivité à la brucellose était régi par un couple simple de facteurs avec dominance du facteur de résistance.

B) Rôle de l'hygiène dans l'apparition de la stérilité.

L'alimentation, le mode de vie, le climat sont parfois des causes de stérilité.

C) Stérilité provoquée par des tumeurs.

La stérilité due à l'apparition de tumeurs se rencontre dans les diverses espèces domestiques et atteint les deux sexes.

Chez le mâle, on trouve des tumeurs de la glande interstitielle du testicule.